

Stefan BRATOSIN*

LA „CONCERTATION“ DANS LE DISCOURS DU PRÉSIDENT JACQUES CHIRAC : SUR LES TRACES D'UNE REPRÉSENTATION MYTHIQUE

Résumé. Le mythe est un élément-moteur indéniable de la démocratie, parce qu'il lui donne du sens et par conséquent il la fait marcher. Parmi les „formules magiques“ utilisées dans le discours politique se trouve la „concertation“ à laquelle fait recours fréquemment le président Jacques Chirac. Que veut dire „concertation“ dans le discours du président de la République française? Jacques Chirac nous „apprend“ que la concertation est un processus indicatif d'une bonne stratégie, qu'elle est nécessaire, indispensable et essentielle et qu'elle peut être accommodée avec une multitude de qualificatifs majoritairement dans le registre spatio-temporel („approfondie“, „étroite“, „large“, „intense“, „permanente“, „politique“, „économique“, „culturelle“ etc.). À vraie dire, la concertation est le produit symbolique de la crise de la représentation politique et elle signifie que la légitimité du pouvoir décisionnel issue du suffrage universel est mise en cause et que l'intérêt général n'est pas nécessairement l'argument souverain pouvant justifier l'action collective. Dans le discours du président Jacques Chirac la „concertation“ est employée comme un mythe et elle est destinée à justifier le pouvoir décisionnel. Il s'agit de parvenir à établir un rapport entre la politique et le politique en réactivant le mythe du décideur politique par une formule magique. La nature mythique de la „concertation“ dans le discours de Jacques Chirac se révèle par le rapport qui n'a rien d'immédiat entre le sens du terme et son usage politique. La „concertation“ est un espace de liberté, sans discrimination et ouvert à tous. Elle n'est pas seulement une parole du pouvoir, mais aussi une parole ayant du pouvoir. La „concertation“ permet au président Jacques Chirac de relier la sacralité à la démocratie et la foi dans l'action politique à un catharsis religieux opposé à la dynamique protestataire.

Alors que „les frontières discursives et argumentatives tendent à s'effacer entre les discours politiques“ (Marchand & Monnoyer-Smith, 2004), l'élément *irrationnel* („Hermès“, n° 16, 1995) de ces discours apparaît de plus en plus comme une prégnance active déterminante dans la production du politique, prégnance richement illustrée notamment par le recours au mythe et à des „formules magiques“, comme par exemple la „concertation“.

* Maître de conférences la IUT de Tarbes, Université de Toulouse 3. Membre al Laboratorului de Studii și Cercetări Aplicate în Științe Sociale (LERASS) și al Societății Franceze de Științe ale Informației și ale Comunicării (SFSIC). Autor al mai multor lucrări în domeniile comunicării organizaționale, comunicării interculturale și managementului resurselor umane.

Certes, le fonctionnement démocratique utilise, met en exergue et parfois même sanctionne les effets de cette pensée mythique, mais le développement et la mise à l'œuvre dans le discours politique du mythe montre que la démocratie n'a pas pour autant la capacité d'identifier et d'enrayer l'élément irrationnel de son fonctionnement. Sans doute parce que le mythe est un élément-moteur indéniable. Le mythe fait marcher (Certeau, 1990: 155-164). Il fait marcher parce qu'il donne du sens. Mais il donne du sens dans la mesure où il s'appuie sur du vide, dans la mesure où il n'est pas pris pour un récit irrationnel, c'est-à-dire dans la mesure où son sens originel demeure insaisissable.

On a à faire alors à des „mots piégés“ dont l'emploi s'appuie, en quelque sorte, sur „le principe du réflexe *conditionné* des psychologues dits comportementalistes de l'école pavlovienne“ (Freud, 1991: 151). Par conséquent, il n'est pas étonnant que toute recherche du sens d'une „formule magique“ utilisée dans le discours politique puisse être ressentie comme une dénonciation ou une attaque d'une croyance collective. Cependant, „le dépassement authentique du mythe doit reposer sur sa connaissance et sa reconnaissance“ (Cassirer, 1972: 12) et c'est cette perspective qui fixe ici l'objectif de la tentative suivante de mettre en évidence le sens de la „concertation“ dans le discours du président Jacques Chirac.

Le problème : un rapport sans rapport

Les origines du terme de „concertation“, ainsi que les mutations premières de son sens se perdent dans l'histoire. Des rares traces comme, par exemple, son usage dans les textes de Cicéron, laissent supposer son existence déjà au 1^{er} siècle av. J.C.. Cicéron utilise le syntagme „concertationis studio“ (*De divinatione*, I, 62) à propos du penchant vers la discussion philosophique ou littéraire. Plus tard, au 16^e siècle, le terme – „concertatio“ – est employé pour désigner la lutte d'athlètes antiques (Barrand, 1997: 244). Rien ne prouve, cependant, une connotation politique du sens originel ou plus tardif du mot telle qu'elle peut être constatée dans l'usage actuel du terme. Au contraire, la réactivation de l'usage du terme dans les années soixante, par la nature du contexte socio-politique où il émerge – contestation citoyenne concernant la mise en œuvre des projets d'aménagement –, peut être considérée comme une sorte de rupture par rapport à la désignation antérieure donnée au terme. Cette rupture, marquée par la charge politique du terme, ne réside pas dans un acte historiquement identifiable, mais dans un processus manifestement déclenché à cette période et, depuis, toujours inachevé. Ainsi, de l'état de métaphore au milieu du 20^e siècle et jusqu'à son incarnation présente dans le mythe (Bratosin, 2001), le sens de la „concertation“ n'a pas cessé d'évoluer. Il apparaît aujourd'hui comme un lieu de l'espace public sinon incontournable, alors au moins de forte convergence politique. La droite et la

gauche, les élus et les électeurs, les syndicats et les organismes institutionnelles, les communes et les associations, l'Etat et la société civile, etc., c'est-à-dire tous les acteurs publics sont consensuels pour s'emparer de la „concertation“ dans le fonctionnement démocratique dont le discours politique en fait, évidemment, partie.

Apparemment, il n'est, donc, absolument rien d'extraordinaire quand l'on constate que le président de la République, lui aussi, use de ce terme, la „concertation“, dans ses discours. Dans un monde politique où l'usage du terme est courant, le contraire sera effectivement étonnant. Sans doute, c'est la raison pour laquelle il est relativement facile d'observer qu'entre 1995 et 2003, le président de République française, Jacques Chirac a employé dans ses discours le terme de „concertation“ 575 fois.

Année	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Discours	6	25	27	23	21	18	37	29	42
Interventions télévisées	0	0	3	0	1	0	1	0	1
Conférences de presse	5	9	9	6	11	7	16	14	15
Interviews	3	4	0	3	0	1	3	4	7
Articles de presse	0	2	0	2	1	1	0	0	0
Lettres et messages	0	2	4	2	4	1	2	1	2
Dialogues et débats	0	2	0	0	0	0	0	0	0
Communiqués	0	0	0	0	0	0	0	2	0
Autres	1	2	3	0	0	3	3	0	2
Tous types de discours	15	46	46	36	38	31	62	50	69
Occurrences	24	75	68	49	47	42	86	73	111

1°. La „concertation“ dans le discours du président Jacques Chirac : occurrences par années et types de discours¹

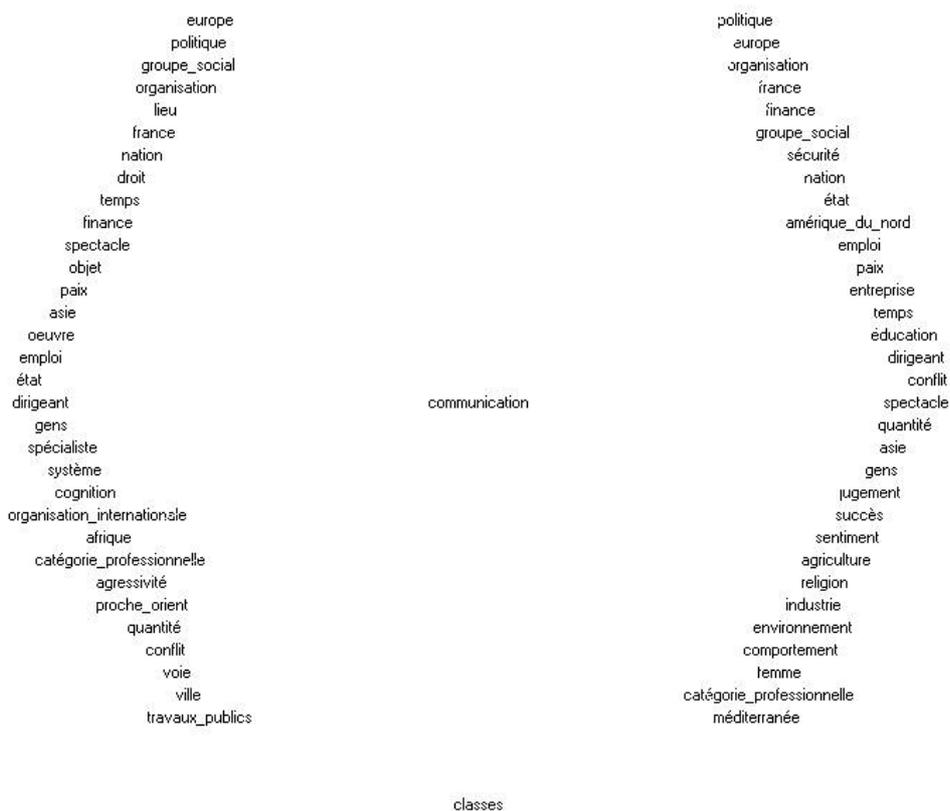
Ce nombre d'occurrences participe de 393 discours sur un total de 3119 prononcés pendant cette période. Par contre, ce qui est moins évident est le sens de la „concertation“ dans le discours de la plus haute personnalité de l'Etat.

Que veut dire „concertation“ dans le discours du président de la République ? Certes, le problème posé par cette question vient, dans une quelconque mesure, du fait que le discours lui-même n'explique pas le terme. Tout au plus, il nous apprend que la „concertation“ n'est pas la même chose que la négociation – „les deux pays renforceront leur concertation pour faire progresser la négociation en cours“ (Chirac, 05.06.1996) –, qu'elle est un processus indicatif d'une bonne stratégie –

¹ Cf. <http://www.elysee.fr/rech/disc.php>.

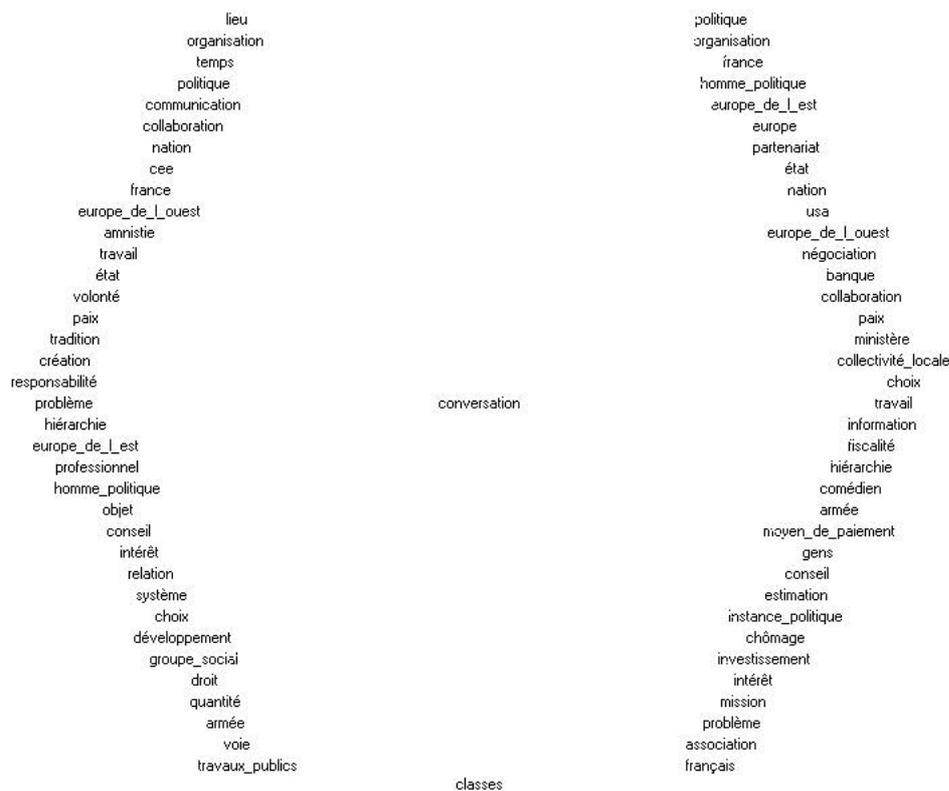
„ce large processus de concertation représente à lui seul une réussite majeure de la stratégie adoptée“ (Chirac, 15.12.1995) –, qu’elle est nécessaire, indispensable et essentielle – „concertation est à l’évidence une nécessité“ (Chirac, 07.07.1996), „la concertation est nécessaire et indispensable“ (Chirac, 05.10.2000), „la concertation est restée l’objectif essentiel“ (Chirac, 02.06.2003) – et qu’elle peut être accommodée avec une multitude de qualificatifs majoritairement dans le registre spatio-temporel : „une concertation approfondie dans la clarté“ (Chirac, 17.10.1995), „une concertation étroite avec l’ensemble des citoyens“ (Chirac, 05.12.1996), „une concertation si large et si intense“ (Chirac, 14.07.1996), „un système de concertation permanente, politique, économique, culturelle“ (Chirac, 17.11.1996), etc.

L’analyse des discours de Jacques Chirac à l’aide des logiciels d’analyse du contenu des textes confirme cette absence de production contextuelle du sens de la „concertation“. Ainsi, le sens de la „concertation“ apparaît limité essentiellement aux équivalents sémantiques de *communication* :



2. La „concertation“ dans le discours du président Jacques Chirac :
l’équivalent sémantique *COMMUNICATION* et les mots les plus fréquents de son contexte

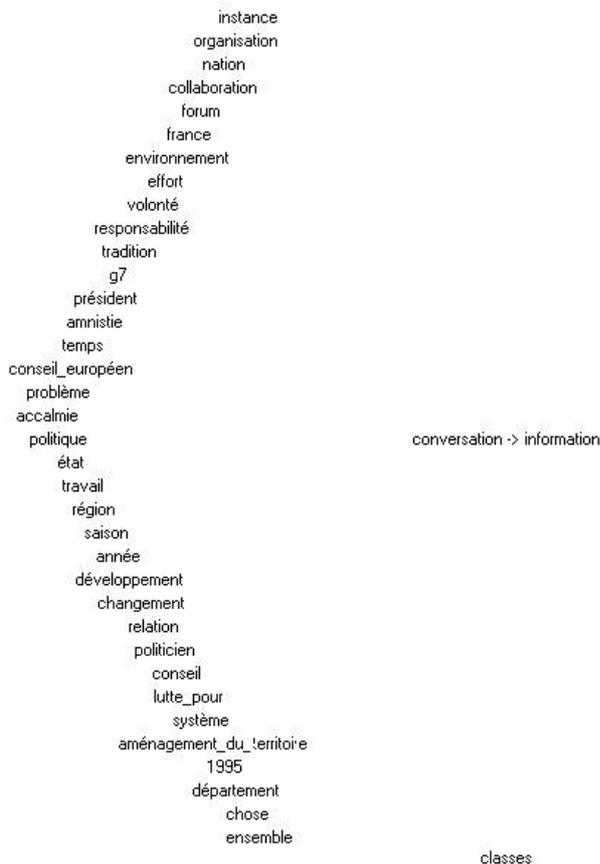
et de *discussion* :



3°. La „concertation“ dans le discours du président Jacques Chirac :
 l'équivalent sémantique CONVERSATION et les mots les plus fréquents de son contexte

Ce deuxième équivalent sémantique permet de remarquer, tout de même, une vieille tendance chiraquienne, notamment de donner à la „concertation“ le sens d'information. À l'époque où il était Premier ministre sous la présidence de Valérie Giscard d'Estaing, Jacques Chirac a signé une directive relative à l'information du public et à l'organisation des enquêtes publiques (Chirac, 14.05.1976) considérée encore comme un moment de référence dans les différents rapports concernant le développement de la démocratie de proximité et de la concertation en France. L'objectif de cette directive, cadre bien dépassé depuis, était de mettre un accent tout particulier sur l'information du public au sujet des projets publics, ce qui a été ressenti et surtout traité en termes d'opinion publique comme un apport au développement de la „concertation“. Sans faire une analyse de la portée de cette continuité – la „concertation“ comme *information*, via *conversation* – il convient

néanmoins de noter l'élargissement de son univers dans le discours du président Jacques Chirac.



4°. La „concertation“ dans le discours du président Jacques Chirac :
 l'équivalent sémantique CONVERSATION / INFORMATION et son univers contextuel

Mais, essentiellement, le problème posé par la question *que veut dire la „concertation“ dans le discours du président Jacques Chirac* est la mise en cause des croyances démocratiques fondatrices du pouvoir politique et sur lesquelles repose la légitimation de ce pouvoir. Cette mise en cause est indirecte. Elle apparaît au travers du sens assujéti habituellement au terme de „concertation“ dans l'espace public. La concertation est le produit symbolique de la crise de la représentation politique. La concertation veut dire que la légitimité du pouvoir décisionnel issue du suffrage universel est mise en cause et que l'intérêt général n'est pas nécessairement l'argument souverain pouvant justifier l'action collective. Or, „une

parole hérétique qui affirmerait que le suffrage universel n'est rien, que les élus du peuple usurpent leur prétention à représenter le collectif, ou bien que de toutes les façons le pouvoir est une comédie, car l'Histoire se fait ailleurs qu'au sommet de l'Etat, cette parole est possible mais à l'extérieur du champ politique" (Bart, 2003: 101). Est-ce que la „concertation“ marque dans le discours du président de la République une limite du champ politique ? S'agit-il d'une frontière, c'est-à-dire d'une délimitation qui appartient au champ politique parce qu'elle le sépare et le lie, en organisant le passage, à un autre champ avoisinant ? Si oui, alors, que veut dire la „concertation“ dans les discours prononcés à l'étranger ? Plus exactement, que veut dire la „concertation“ dans le discours du président de République en contexte international, là où le voisinage du champ politique est constitué toujours des champs politiques ? Que veut dire le terme français de „concertation“ pour l'Empereur du Japon à Tokyo, pour les chefs d'Etat d'Afrique à Ouagadougou, au conseil européen de Madrid ou dans un palais d'Arabie Saoudite ?

Si l'on considère que la „concertation“ dans le discours du président Jacques Chirac „ne constitue pas un ornement de la conduite politique“ (Trognon & Larrue, 1994: 10), mais un élément „constitutif du politique“ (*ibidem*), alors l'usage du terme ne relève pas d'une cohérence conceptuelle, mais d'une détermination qui accueille une contradiction sans la dénaturer et à laquelle la contradiction ainsi accueillie n'enlève pas pour autant la capacité de produire une unité symbolique de la réalité sensible. D'où la mise à l'épreuve ici de l'hypothèse d'un emploi mythique de la „concertation“ dans le discours du président Jacques Chirac. Cette supposition est, par ailleurs, une prise en compte particulière du „goût des formules toutes faites“ (Brendin & Levy, 1997: 176) observé déjà chez Jacques Chirac. Quant à la démarche, elle participe plutôt d'une approche communicationnelle inédite que d'une approche anthropologique qui en l'occurrence n'est plus une nouveauté absolue (Ghiglione, 1994: 17-53). Concrètement, donc, le mythe ne sera pas entendu ici comme un ordre primitif ou pathologique des choses, mais comme une contradiction majeure „consistant à prendre l'absence d'un rapport pour un rapport“ (Vergely, 1998: 62-63). En d'autres termes, il s'agit de considérer que „le mythe présente un rapport dont la caractéristique est l'absence de rapport“ (*ibidem*) qui peut s'illustrer dans le recours même au terme de „concertation“ dans la pratique discursive du président de la République.

La finalité vers laquelle tend le recours au terme de „concertation“ dans le discours du président Jacques Chirac est une certaine justification du pouvoir décisionnel. Il s'agit, plus exactement, de parvenir à établir un rapport entre la politique et le politique en réactivant le mythe du décideur politique par une formule magique, la „concertation“, elle-même produite par une pensée mythique. D'une part, cette finalité est mise en évidence par les déterminations originelles du besoin de confondre tout en faisant la distinction entre des réalités qui n'existent qu'en se modelant mutuellement. D'autre part, cette finalité se révèle dans la fonctionnalité octroyée au terme. Le recours au mythe pour fonder le politique dans

la pratique discursive du président Jacques Chirac est néanmoins une démarche apparemment ordinaire, c'est-à-dire dans l'ordre des choses. Depuis toujours, les racines du politique sont plongées dans le mythe. Peu importe qu'il s'agisse du *muthos* de Prométhée ou des *muthoi* du commerce vertueux et de la démocratie directe, le mythe est toujours un terreau approprié aux besoins du politique. Ce qui est, cependant, moins apparent c'est la capacité d'un terme – la „concertation“ – d'assurer dans le discours du président les fonctions du mythe œuvrant aux fondements du politique. La réduction du mythe, non pas à un récit incantatoire, ni à une formule magique, mais à un terme, est transmuée ici en politique, c'est-à-dire en représentation, en scène des forces politiques (Corten, 1999: 37-52). Elle n'opère pas la distinction entre la politique et le politique, mais fait ressurgir la réalité du politique dans le domaine de la croyance partagée, s'attache à revendiquer pour le politique le monopole du discours légitime sur le monde et, *in fine*, octroie au politique les vertus du *logos*².

La distinction entre *la* politique et *le* politique

Le mythe ne distingue pas entre *la* politique et *le* politique. Il est d'ailleurs l'un des passages privilégiés entre le praxis et les critères de jugement. Le mythe est le récit d'une manière originelle de faire, mais aussi l'imitation et la reproduction symbolique de ce faire. Si une manière de faire engendre un récit, ce n'est pas par le faire lui-même que l'histoire prend corps, mais par la capacité de l'esprit d'identifier dans ce faire un certain nombre des composants, de définir les rapports qu'ils entretiennent et de transposer ces rapports internes en rapports externes reproductibles. Il y a, donc, aussi bien par le biais du récit que par le biais de la mimique elle-même du faire originel, un lien étroit entretenu par le mythe avec une logique performative retrouvable dans le terme de „concertation“ utilisé par le président de la République dans ses discours. Cette logique repose, cependant, sur un ensemble des relations entre „concertation“ et „politique“, sans qu'il y ait une quelconque distinction déterminante entre *la* et *le* politique qui est donné(e) comme référence symbolique. Lorsqu'il est question de „concertation“, de recourir à la „concertation“, peu importe pourquoi, il est quasi impossible de distinguer dans la démarche discursive du président une tactique ou une stratégie (Certau, 1990: XLVI) : „Jacques Chirac a certainement, plus qu'on ne le croit des conceptions de l'action très élaborées, voire très sophistiquées. Mais il est incapable du moindre bonheur d'expression. Cette indigence rhétorique le handicape ; elle donne l'impression – parfois à tort – d'une faiblesse de la pensée“ (Colombani, 1998: 96). *La* et *le* politique s'entremêlent chez lui au point de se dissoudre l'une dans l'autre,

² Retour symbolique à une situation originelle : au V^e siècle avant notre ère, *muthos* et *logos* étaient synonymes dans la mesure où les propos qu'ils qualifient étaient échangés entre des personnes se reconnaissant membres du même monde politique.

le processus à long terme est désagrégé dans les nécessités dictées par l'immédiateté et l'urgence est renvoyée sur les champs de la patience au nom de la liberté acquise par un processus à long terme. La pratique politique est plutôt un projet et le projet politique relève de la pratique, une pratique où la contingence et la liberté s'enflamment et s'essouffent selon les circonstances, les enjeux et le talent des acteurs. L'action politique apparaît alors comme un horizon sur lequel sont projetés ses objectifs pour que dans la suite, l'horizon politique agonise, à son tour, alourdi avec les lois de l'action.

Cette non distinction se traduit dans le discours de Jacques Chirac, d'une part, par une multitude des rapports entre „concertation“ et „politique“ et, d'autre part, par l'impondérabilité de ces rapports. Sans chercher trop loin, c'est-à-dire en observant simplement l'environnement „politique“ désigné comme tel dans le voisinage textuel le plus proche de la „concertation“, la polyvalence des rapports sans rapports entre „concertation“ et „politique“ est d'une richesse éloquent.

Concertation des politiques

L'une des plus surprenantes observations sur la „concertation“ dans le discours du président Jacques Chirac est celle de la possibilité admise pour les diverses politiques de se concerter : „L'année 1998 verra enfin la ratification du Traité d'Amsterdam qui a le mérite, parmi d'autres dispositions, de prévoir une *concertation des politiques* de l'emploi et de permettre à ceux qui veulent aller de l'avant de le faire sans être arrêtés par les autres, grâce à ce que l'on appelle les coopérations renforcées“ (Chirac, 09.05.1998).

De quoi s'agit-il lorsque le président parle de la concertation des diverses politiques ? En quoi consiste cette concertation ? Qui se concerte avec qui ? Quel est l'espace de cette concertation ? Si l'on considère que la concertation est fondée sur le dialogue, il en résulte qu'elle opère entre des individus. Par conséquent, les politiques de l'emploi ou économiques, peu importe, qui se concertent, participent dans le discours du président d'une personnification qui renvoie d'une part, vers les pratiques mythiques les plus élémentaires et d'autre part, à la représentation politique engagée dans un débat au sujet de l'emploi, de l'économie, etc. Dans ce cas la „concertation des politiques“ peut être entendue comme une référence au politique et notamment à une hypothétique volonté de marcher d'un même pas.

Mais ce sens n'est pas le seul. La „concertation des politiques“ peut désigner également la capacité politique de rendre intelligible la polyphonie idéologique, tactique et stratégique des acteurs sur les scènes de l'emploi, de l'économie, etc. Dès lors, l'objectif prioritaire de la „concertation“ n'apparaît plus comme étant l'*agir ensemble*, mais *dire ensemble*, car dire ensemble devient ici condition et en même temps conséquence de l'agir ensemble.

Dans le domaine politique

Donner une place à la „concertation“ dans l'espace politique est certainement une manière discursive de production de sens où le rapport entre „concertation“ et „politique“ – le „politique“ donne sens à la „concertation“ parce que la „concertation“ donne sens à la „politique“ – est caractérisé par l'absence de rapport en raison de l'absence de corps, le seul capable de prendre place : „La France et l'Allemagne poursuivront *une concertation approfondie dans tous les domaines de la politique* de sécurité et de défense de nos pays“ (Chirac, 18.09.2003).

Pour qui la „concertation“ est une exigence ? D'où vient-elle cette exigence ? Qui sont, en l'occurrence, la France et l'Allemagne qui se concertent ? Si l'exigence de „concertation“ est le produit d'une situation inextricable, alors le sens de la „concertation“ ne tient pas ici de l'espace, mais de la conjoncture. Donc, il sera une erreur d'attacher le sens de la „concertation“ à un ordre ou à un domaine politique. Si l'exigence de „concertation“ est entendue comme produit, artefact des acteurs politiques, alors il reste à savoir s'il est question d'une exigence que certains acteurs imposent à d'autres acteurs ou d'une exigence que les acteurs se donnent eux même. Ceci dit, une telle approche soulève le difficile problème de la distinction entre „corps“ et „place“ lorsque les deux notions désignent la même réalité. En effet, le domaine politique qui accueille la concertation entre la France et l'Allemagne est bien étroit. Ce n'est pas la France et l'Allemagne qui se concertent, mais des représentations politiques légitimées démocratiquement dans le sens juridique du terme, qui ne laissent pas de place à d'autres représentations – comme par exemple celles de la société civile – peut-être aussi légitimes en termes de fonctionnement démocratique.

Sur, pour et avec le politique

Le rapport entre „concertation“ et „politique“ pose dans le discours du président Jacques Chirac la question du rôle multiple, ambigu et parfois contradictoire, joué par la „concertation“ dans le fondement et le fonctionnement du politique. Il est possible de distinguer la „concertation“ *sur* les politiques : „Quant à l'Afrique, à la suite de ma visite, la France et l'Algérie vont accroître leur *concertation sur* les principales *questions qui intéressent ce continent*, car nous avons des objectifs communs“ (Chirac, 01.03.2003) ou „le nouveau gouvernement engagera la *concertation sur la réforme des retraites*“ (Chirac, 03.04.2002). Il est, également possible de remarquer la „concertation“ *pour* la politique „Je souhaite donc que le Gouvernement et les partenaires sociaux engagent rapidement les *concertations* nécessaires *pour clarifier le partage des rôles entre l'Etat et les caisses*“ (Chirac, 12.06.2003). Enfin, il est possible de remarquer la „concertation“ *avec* le politique : „Les relations du travail, la question des salaires, la protection sociale, la *politique* de l'emploi doivent faire l'objet d'une *concertation* étroite *avec* l'ensemble des

citoyens“ (Chirac, 05.12.1996) ou „Il n'est pas normal que les banquiers centraux aient décidé entre eux, sans *concertation* réelle avec le politique, de nommer tel ou tel des leurs à la tête de la Banque, d'où ma première réserve de forme“ (Chirac, 03.05.1998).

Dans les trois cas le sens de la „concertation“ est différent. Se concerter *sur* la politique implique d'un part, que la concertation est une forme de communication surdéterminante de la politique et, d'autre part, que le politique est une pratique dont la mise en question est une dimension constitutive. Se concerter *pour* la politique comporte également l'idée de la „concertation“ comme détermination de la politique, mais cette fois-ci comme lieu de constitution d'attitudes politiques communes. Pour ce qui concerne la „concertation avec le „politique“, elle invalide le sens de surdétermination, remarqué précédemment pour la „concertation“, en le remplaçant avec un sens mutualiste. La „concertation“ et le „politique“ participent l'un de l'autre pour se définir. La principale conséquence d'un tel usage du terme de „concertation“ est l'ambiguïté symbolique d'une politique ouverte apparemment au dialogue, mais fondamentalement non productrice de dialogue, puisqu'elle attache au dialogue à la fois des sens multiples et les contraires de ces sens. Le politique apparaît tout de même renforcé par cet usage, par un effet d'analogie mythique soutenu dans le discours du président, comme dans le monde mythique, par l'adaptation du sens de la „concertation“ aux convenances et aux circonstances.

La réalité du politique est du domaine de la croyance partagée

La réalité du politique repose sur un fondement symbolique. Plus exactement, la réalité fondamentale du politique est le symbolique : „Le politique n'est pas spécifiquement affaires d'intérêts, sinon il se nommerait *économie*. Ni de structure, sinon son domaine serait couvert par la sociologie. Ni de rapports de force, métaphore machinique, énergétique propre au 19^e siècle. Non. Le politique est affaire de symbolique (...) le politique est spécifiquement affaire de légitimité, c'est-à-dire de croyances et de mémoires validées, en d'autres termes de symboles“ (Sfez, 1996: 3). Le politique a donc pour enjeu le partage des croyances. Or, le meilleur partage des croyances advient dans les cadres de partage émotionnel. Jacques Chirac a, manifestement, pris conscience de l'importance du partage émotionnel dans la fondation du politique dès le début de sa présidence, lorsqu'il modifie en profondeur les formes rituelles de ses voyages en province : „son accessibilité sacralisée, voire son inaccessibilité, s'effacent pour faire place à un partage émotionnel plus fort (bains de foules, serrage de mains, embrassades, autographes, etc.)“ (Fleurbaey, 1997: 610). L'usage de la „concertation“ dans son discours fait partie de la même démarche. Le terme „concertation“ est un *concentré* de mythe qui permet de partager des croyances en définissant les métaphores et les analogies non seulement permises, mais aussi capables d'induire la fusion par

l'émotion qu'elles puissent susciter. La métaphore joue ici un rôle argumentatif qui subsiste dans le fait qu'elle permet d'identifier et caractériser. Elle présente un item dans les termes d'un autre permettant dans une certaine mesure leur association. Aussi, elle s'empare des significations d'un domaine, d'une notion, d'un objet, etc. afin de les transférer sur d'autres : „La métaphore est un phénomène de double sens qui a pour condition d'existence le rapprochement de deux domaines ou de deux dimensions différentes. Si ces différentes possibilités de rapprochement favorisent les corrélations analogiques, c'est parce que nous avons la capacité et le libre choix de déterminer, de comparer, de symboliser, etc. pour construire des relations nouvelles entre des expériences a priori étrangères les unes aux autres“ (Kerzazi-Lasri, 2003: 113). Son usage est en quelque sorte synonyme de cadrage langagier „convenable“ de la réalité. Il s'agit d'une pratique déjà observée dans le discours public et remarquée par la résistance aux „rectificatifs“ proposés – „ce n'est pas le froid qui tue les sans-abri, c'est la misère ; ce n'est pas l'anticyclone qui pollue, c'est l'automobile“ (Poirot-Delpeche, 22.01.1997) –, car dans une telle démarche, ce n'est pas la raison qui convainc, mais le sens, voire la sonorité, des mots qui fait croire. La nature mythique de la „concertation“ dans le discours de Jacques Chirac se révèle par le rapport sans rapport immédiat entre le sens du terme et son usage politique. En d'autres termes, les sens de l'usage du terme ne tiennent pas du sens au terme, mais à la symbolique politique que le sens du terme peut mettre en exergue. Il s'agit d'une symbolique relevant de la fonction – président de la République – elle-même symbolique de Jacques Chirac, symbolique construite à l'aide des images partagées par toute une culture démocratique, mais aussi à l'aide d'une symbolique relevant d'„archétypes signifiants pour l'humanité entière“ (Ricoeur, 1973: 101).

Liberté, égalité, fraternité

La „concertation“ est pour le président Jacques Chirac un espace de liberté dans lequel il faut croire parce qu'il a permis l'expérience de la liberté d'expression : „Il y a eu, *je crois* que l'on peut le dire, une vraie *concertation* sans préjugé, sans préalable où *chacun a pu s'exprimer* clairement et développer les arguments qui sont les siens“ (Chirac, 01.05.2003). C'est un espace sans discrimination, ouvert à tous – „la coopération, le dialogue, la *concertation* se sont faits de façon responsable, approfondie et utile, *je crois, pour tout le monde*“ (Chirac, 02.06.2003) –, car ici la parole de tous confirme la foi de tous dite par un seul : „*je crois* qu'un pays, et d'ailleurs *tout le monde* l'a souligné autour de la table, pour progresser, un pays qui veut assurer le bien-être de tous est un pays qui doit se réformer, par le dialogue et par la *concertation*“ (Chirac, 03.06.2003). C'est un espace politique non violent permettant aux riches et aux pauvres sinon de s'aimer les uns les autres au moins de se comprendre les uns les autres – „*Je crois* qu'en règle générale, les problèmes, notamment entre pays riches et pays pauvres, doivent relever du dialogue, de la

concertation, et que ce n'est pas en brandissant un sabre, généralement de bois d'ailleurs, que l'on règle les problèmes, c'est en essayant de *se comprendre mieux les uns et les autres*" (Chirac, 22.06.2002) –, un espace où l'on pense à l'autre, à son prochain en détresse : „*je crois* que M. Fillon a engagé cette action, *pour que nous ayons* le plus vite possible, une *concertation* nous permettant d'arrêter la loi sur l'assurance-emploi, pour donner à chaque travailleur, et en permanence, la capacité d'avoir un emploi, un bon emploi, un emploi adapté" (Chirac, 14.07.2002). Certes, le président „est – doit être – l'ambiguïté faite homme" (Sfez, 1996: 12). Il est porte-drapeau, mais il n'est pas là pour représenter. Il n'est pas dans le système de la représentation, mais à sa base. En d'autres termes, il ne représente même pas le système de représentation, car son rôle est de le fonder. Ceci dit, il doit assurer la cohésion d'une masse dispersée. Pour cela, la „concertation" dans son discours revêt le sens d'une opération symbolique avec des connotations magiques: „Magie de la parole du chef se donnant à la nation. Magie de la parole-acte d'un de Gaulle affirmant la territorialité de la France sans territoire, et efficace de cette parole" (Sfez, 1996: 14).

La voie la plus courte pour transmuier une opération symbolique en acte concret de cohésion est l'expression directe du fait personnel de croire. Le témoignage d'une foi vise toujours à produire de la confiance. Ce n'est pas, donc, en exprimant ce qu'il sait que le président peut susciter la confiance, mais en disant ce qu'il croit. Agir ensemble, avant d'être une affaire de savoir est, par conséquent, une affaire de confiance. Ceci est illustré par la „primauté, permanente, du «Je crois» chez Chirac" (Heiden & Tournier, 2004), car „on voit chez Jaques Chirac une volonté de ramener la politique à une dimension personnelle et subjective : il s'implique personnellement et prend en charge son propre discours, notamment à l'aide de la première personne, cette dernière acquérant tout son sens dans son contexte d'utilisation. En ce qui concerne les verbes conjugués à la première personne (...) la prédominance de l'association de *je* au verbe cognitif *croire* (...) traduit à la fois le désir de le personnaliser et de le modaliser" (Goti, 2004). Lorsque le président Jacques Chirac associe le „je crois" à la concertation il ne s'agit donc pas uniquement d'une façon de parler. „Je crois" associé à la concertation est l'association du religieux et du mythique. Cette association marque un renforcement du poids octroyé au symbole dans l'opération discursive fondatrice du politique. Le religieux et le mythe ont en commun un fonctionnement dépendant du symbole. La seule différence entre les deux est que la religion se sert de symboles en ayant la conscience qu'elle manipule des symboles, tandis que le mythe opère avec des symboles sans les distinguer de la réalité³. Pour associer ces deux formes symboliques, Jacques Chirac puise dans la force des mots au sens partagé, comme, par exemple, *liberté, égalité, fraternité*, devise mythique de la

³ Dans la pensée mythique, par exemple, le nom d'une personne et la personne c'est même chose. Il suffit d'agir sur le nom pour que les conséquences de cette agissement touchent la personne.

République française, certes, mais aussi expression d'aspirations universelles de l'humanité justifiant la croyance en idéaux communs, car naturellement fragilisés inlassablement par le désenchantement du vécu. En somme l'association du „je crois“ et de la „concertation“ est là, dans le discours politique du président Jacques Chirac, pour produire et marquer le rassemblement symbolique assujettit à la volonté présidentielle. L'efficacité de cette manière de parler semble évidente, car elle a fait déjà ses preuves non seulement dans le domaine politique, mais aussi dans d'autres domaines et notamment dans le domaine de la publicité : „Un mot en lançant dans notre esprit une image, a une action de déclencheur dans la direction voulue par celui qui le lance. Les propagandistes ou chefs de publicité astucieux le savent. Ils utilisent à bon escient des mots qui sont des instruments pour provoquer non seulement des réponses qu'ils supposent que nous serions amenés à donner, mais aussi surtout des réponses qui servent dans un but dans lequel ils sont intéressés. Ainsi toute l'efficacité (...) dépend de ces mots et symboles déclencheurs d'action dans la direction voulue“ (Tchakhotine, 1952: 104).

Concorde et harmonie

Sans connotation politique, le sens actuel le plus répandu du terme „concertation“ désigne une production simultanée des sons dont la principale caractéristique commune est l'assujettissement collectif à une harmonie convenue symboliquement. Ainsi par l'usage discursif de la „concertation“, le président Jacques Chirac, tout en restant dans la sphère du symbolique, c'est-à-dire en s'appuyant, paradoxalement, sur le langage et sur l'image, fait appel à une symbolique dans l'ordre du son : „Je lui ai dit enfin que nous étions tout prêts, nous Européens et en particulier nous Français, à développer la *concertation* avec le Brésil et le MERCOSUR pour arriver le plus rapidement possible à *un accord* dans tous les domaines, notamment dans le domaine agricole, ce à quoi nous nous sommes engagés“ (Chirac, 28.01.2003). Cet usage rassemble nombre de références à la pratique même du concert : l'accord, bien sûr – „La stratégie que j'avais retenue, *en accord avec le gouvernement* et en *concertation* avec nos alliés, s'est révélée efficace“ (Chirac, 14.07.1999) –, mais aussi l'ensemble – „j'ai indiqué que je prenais l'engagement d'avoir réglé ce problème, en *concertation* très étroite et *en accord* très étroit, avec *l'ensemble* des Calédoniens avant la fin de mon mandat“ (Chirac, 24.07.2003) –, les nuances – „Les chefs d'Etat et de gouvernement ont exprimé leur conviction que la communauté des pays ayant le français en partage peut jouer un rôle particulièrement utile dans cette perspective et *ils ont donc décidé d'intensifier encore* la coopération et la *concertation* de leurs pays au sein des Nations Unies dans ces domaines“ (Chirac, 06.09.2000), etc. Ce sens musical, cette référence sonore de la concertation réactive dans le discours du président Jacques Chirac la représentation des rapports sensibles reliant une personnalité engagée au caractère performatif de son action, rapports dont la condition est

depuis l'antiquité l'harmonie : „Laisse-nous une autre harmonie pour imiter l'homme engagé dans une action pacifique, non pas violente mais volontaire, qui cherche à persuader pour obtenir ce qu'il demande, soit un dieu par ses prières, soit un homme par ses leçons et ses conseils, ou au contraire, prié, enseigné, persuadé, se soumet à un autre, et par ces moyens ayant réussi à son gré, n'en conçoit pas d'orgueil, mais se conduit en toutes ces circonstances avec sagesse et modération, content de ce qui lui arrive. Ces deux harmonies, la violente et la volontaire, qui imiteront avec le plus de beauté les accents des malheureux, des heureux, des sages et des braves, celles là laisse-les“ (Platon, La République, III/399a).

Pourquoi le son ? Le langage, l'image et le son sont tous les trois des domaines partagés : parler seul ce n'est pas l'absence de partage, mais uniquement mise en évidence de la solitude ; se donner une image ce n'est pas une appropriation exclusive, mais une projection de soi sur le monde, etc. Mais les dimensions de ces domaines ne sont pas identiques. Plus le partage doit obéir à un système complexe de lois, plus le domaine est restreint. Le langage a un domaine plus restreint que l'image : l'usage des pictogrammes dans la quotidienneté occidentale du 21^e siècle en est une excellente illustration. Aussi, le domaine du son est plus étendu que le domaine de l'image. A ce rapport inverse s'ajoute un autre, également, inverse. Plus le domaine est rationalisé, moins il y a de la place pour la personne en tant qu'identité individuelle. Dans l'autre sens, plus l'identité individuelle se distingue, moins le domaine parvient à s'émanciper de la croyance. C'est le cas du son, notamment, qui ne dit rien et qui ne montre rien, mais qui agit sur les sens parce qu'il fait croire sans qu'on ait même pas le temps de s'en rendre compte. Alors, dans ce domaine, celui du son, l'accord devient essentiel. Le sens du son ne vient pas d'une loi ou d'une culture partagée avec l'autre, mais d'une croyance que les individus partagent par dessus tous les langages et toutes les images du monde.

Le politique et le monopole du discours légitime sur le monde

Dans le processus de fondation du politique sur le mythe, l'affrontement pour le monopole du discours légitime sur le monde est un lieu commun de la vie des manifestations de l'esprit, c'est-à-dire des formes symboliques : langage, art, mythe, religion, science, politique, etc. Au 19^e siècle, l'affrontement entre la religion et la science a rapproché le mythe du politique. Alors que la science contestait la légitimité du discours religieux sur le monde et la religion sapait la crédibilité du discours scientifique sur le même monde, en lui prêtant volontiers ses concepts, le mythe et le politique mettaient au jour leurs alliances conclues secrètement à une époque perdue dans la nuit des temps. Au 20^e siècle, le mythe conférait, ainsi, au politique sa capacité de légitimer le discours sur le monde et le politique s'attachait à réactualiser le mythe et sa mise en scène. De cette alliance tendue a surgit l'idée que le monopole du discours légitime sur le monde, en dépit de la résistance opposée par la pratique, doit revenir désormais au politique. Pour

renforcer son monopole, en France, comme ailleurs, le discours politique s'est efforcé, dès lors, à mettre en évidence sa capacité de reléguer le discours religieux d'abord, car le plus proche du mytique, ensuite, le discours scientifique et tous les autres discours au rang d'auxiliaires consultatifs auxquels il fera appel selon les caprices de l'exercice du pouvoir politique. Mais, par la même occasion, au nom de la liberté, le discours politique, paradoxalement, sera asservi à l'incohérence.

Jacques Chirac est le produit de ce 20^e siècle où les agissements mythiques sont légitimés politiquement en dépit de leur caractère contradictoire. Jacques Chirac, par exemple, rend visite officiellement au pape dès le début de son premier mandat de président de la France et toujours lui, lors du deuxième mandat, interdit par la loi les signes religieux ostensibles à l'école. A la même occasion, celle de la visite d'Etat au Vatican, du janvier 20 janvier 1996, Jacques Chirac exprime son attachement et celui de la France à l'héritage chrétien – „Oui, Très Saint-Père, la France, sur laquelle comptent tant d'hommes et de femmes de part le monde, veut être fidèle à son héritage, à sa vocation spirituelle et humaine“ (Chirac, 20.01.1996) –, mais s'oppose farouchement, quelques années plus tard à la proposition d'inscrire dans la Constitution de l'Union européenne une référence à Dieu, tant demandée par l'Eglise catholique. Dans son discours politique – comme dans son action politique dont le discours en fait, d'ailleurs, partie – la revendication de monopole n'est pas fondée, donc, sur la cohérence de son propos sur le monde, mais sur son efficacité sur le monde. Jacques Chirac utilise la „concertation“ dans son discours, d'une part, en vertu de la capacité du terme d'agir sur le monde comme une représentation, comme une scène des forces politiques et, d'autre part, parce que ce syntagme peut ouvrir vers une vision du monde, c'est-à-dire rendre intelligible le monde, car dans l'ordre de la pensée mythique *décrire* c'est *montrer* et *montrer* c'est *expliquer*. En employant le terme de „concertation“, le discours de Jacques Chirac s'inscrit ainsi dans la catégorie des discours mythiques, c'est-à-dire des „discours qui prennent, qui ferment le passage à d'autres discours“ (Schüler, 2004), afin de pouvoir s'adjuger le monopole du dire sur le monde.

Agir sur le monde

Dans le discours politique de l'entourage du président Jacques Chirac, l'idée d'agir sur le monde en utilisant des représentations fortes est manifeste. Un exemple extrêmement illustratif est offert par le Premier ministre : „Moi, mon ambition européenne, c'est de faire en sorte qu'avec l'Europe, on puisse *agir sur le monde*. Je crois qu'aujourd'hui, dans la situation dans laquelle nous vivons, notre objectif aux uns et aux autres, tout responsable politique doit avoir comme objectif d'*agir sur le monde*. Malraux disait qu'*un homme public devait laisser sa cicatrice sur la terre, être utile, agir sur le monde*. Nous avons besoin de l'Europe *pour agir sur le monde*. Si nous voulons défendre la paix, si nous voulons faire en sorte que l'on pense au développement durable, que l'on protège l'avenir de la planète, si on

veut faire en sorte que nos enfants puissent vivre dans des conditions et de sécurité et d'environnement acceptables, il nous faut *agir sur le monde*. Si nous ne sommes spectateurs que du déclin du monde, comment avons-nous des chances d'offrir à nos enfants un espoir, et à notre pays, une ambition. Nous avons besoin de cette cause européenne pour *pouvoir agir sur le monde*“ (Raffarin, 06.12.2002).

Mais lorsque le président utilise le terme de „concertation“, il ne reste pas sur la simple énonciation générique „agir sur le monde“. Il désigne les effets de cette intervention sur le monde. La „concertation“ est justement le moyen pour se mettre en situation de changer la marche du monde – „Je cite cet exemple parce que c'est intéressant et cela nous encourage à avoir une *concertation* et autant que faire se peut, des positions, ce qui est de plus en plus le cas, homogènes en Europe et nous pouvons par là même *modifier le cours des choses dans le monde* y compris à l'égard des Etats-Unis“ (Chirac, 22.06.1997) – et le visage du monde – „Nous avons donc décidé de renforcer encore cette *concertation* bilatérale au service d'une *réforme qui s'impose dans le monde*“ (Chirac, 12.11.1998). Cette charge d'efficacité attachée à la „concertation“ n'aurait eu rien de mythique si le discours du président ne l'avait pas privée d'une perspective complémentaire. Pour Jacques Chirac, puisqu'il y a „concertation“, le monde peut être changé. Il s'agit d'une approche identique à celle qui considère que le jour se lève – pensée complètement mythique – puisque le coq chante. Pourquoi ne serait-il pas possible de supposer qu'il y a „concertation“ effectivement parce que le monde est en train de changer ?

Vision explicative du monde

La pensée mythique selon laquelle la „concertation“ est l'agent participant à la naissance d'un monde nouveau œuvre également dans le discours du président Jacques Chirac à la description de ce monde : „J'ai proposé au Président Jiang Zemin que l'Union européenne et la Chine développent bien davantage leur *concertation* politique, car elles sont toutes les deux attachées à l'*émergence de ce monde multipolaire*“ (Chirac, 18.05.1997). Ainsi le discours du président projette la vision d'un monde issue de l'interprétation personnelle d'une situation particulière, mais cette projection n'a pas pour but la description, mais l'explication de ce monde. Comme dans le récit mythique, le subjectif et le particulier, deviennent ici synonymes de références universelles. Le constat de l'un qui peut s'exprimer pour tous – „*Je voudrais d'abord dire que nous sommes dans un monde, hélas trop souvent, qui se fonde sur l'agressivité, sur la haine au lieu de privilégier la concertation, le dialogue, l'entente*“ (Chirac, 25.07.2003) – est autorisé dans cette logique d'expliquer une situation universelle. Pour convaincre, dans une telle démarche la manière „classique“ est de faire de la réalité immédiate ou de certains éléments de cette réalité, le fondement du monde, car ce qui caractérise la pensée mythique est la mise en scène de l'origine du monde. Cette pensée mythique apparaît d'autant plus évidente lorsque le président utilise le terme de „concertation“

dans son discours, car elle est illustratrice d'une manière irrationnelle pour parvenir aux effets politiques : renforcer le monologique en faisant l'apologie du dialogique – si l'on considère l'approche rhétorique du discours (cf. McLoski, 1985; Billig, 1987; Simons, 1989) qui a mis en évidence l'organisation dialogique du discours – en s'appuyant sur des sentiments, en l'occurrence la crainte, qui peuvent être mis en lien avec les éléments sur lesquels le monde repose. Il s'agit d'une manière de convaincre intrépide qui, au mieux, frôle tout de même la manipulation, car la superposition de constructions affectives est „un procédé fréquemment utilisé pour manipuler le message. Il consiste à rendre acceptable une opinion en construisant un message qui est un mélange de cette opinion, sans discussion de son contenu, avec un élément extérieur, de l'ordre de l'affect, sans rapport immédiat avec cette opinion, mais considéré, lui, comme susceptible de sensibiliser l'auditoire dans un sens favorable. On transfère ainsi la charge affective de cet élément extérieur, que l'on va chercher en aval, sur l'opinion elle-même“ (Breton, 1997: 91).

Comme toute vision mythologique du monde, le discours du président Jacques Chirac désigne les éléments fonctionnels capables de produire un monde meilleur. Ainsi la concertation n'est pas uniquement le fondement du monde projeté par le discours présidentiel, mais aussi le fonctionnement rêvé de ce monde : „Ce *monde multipolaire* peut être *la meilleure des choses* à condition que son développement soit harmonieux, que personne n'ait un comportement agressif, et que la dialogue et la *concertation* entre les différents pôles soient aussi bonnes et efficaces que possible“ (Chirac, 16.05.1997) ou „Ainsi l'Europe pèsera de tout son poids pour forger un *monde multipolaire* et y faire entendre sa voix et ses valeurs, dans une *concertation* harmonieuse et équilibrée avec ses grands partenaires dans le monde“ (Chirac, 16.04.2003). Ceci dit, ce monde meilleur, harmonieux, respectueux des valeurs, n'est pas pour aujourd'hui, mais pour demain : „Nous avons pensé que c'était effectivement, aussi, l'un des moyens d'approfondir notre *concertation* sur notre vision du *monde de demain*“ (Chirac, 11.04.2003). Ce décalage dans le temps futur, alors que le mythe renvoie plutôt dans le temps passé (R. Girardet, 1990: 97-138)⁴ est l'effet d'un syncrétisme du mythe et de la religion, car c'est la religion précisément qui envoie vers un monde à venir – en utilisant parfois des mythes – et c'est dans la religion que le jugement futur est utilisé afin d'orienter les actions présentes : „guerre ou de paix que nous évoquons aujourd'hui, en revanche, ils porteront un jugement sur la capacité que nous aurons eue, ou que nous n'aurons pas eue, de progresser vers l'entente entre les peuples, le dialogue entre nous, la *concertation*, l'effort commun au bénéfice de *ce qui est le plus important*, au total, dans le monde, *c'est-à-dire la paix, la démocratie et le développement*“ (Chirac, 04.02.2003). C'est-à-dire, lorsque la pensée mythique ne peut assurer à elle seule au politique le monopole du discours sur le monde, le président Jacques Chirac va

⁴ Les temps d'avant, l'âge d'or, y compris dans la politique.

ressourcer son discours à une source sinon sûre au moins traditionnellement revendicatrice du monopole du discours sur le monde.

Le politique est en lui-même une représentation

Parce qu'originellement le politique est le résultat d'un acte ou d'un ensemble d'actes de pensée, il participe de la représentation. Mais cela n'est certainement pas l'acception la plus courante de la représentation en rapport avec le politique. La portée socio-politique du terme est le transfert de responsabilité au nom duquel quelqu'un peut agir à la place d'un autre. Lorsque cette acception est détournée de l'usage ordinaire et transformée en métaphore, elle reçoit une connotation artistico-théâtrale chargée de l'univers de la mise en forme d'un texte pour un spectacle. Ce détournement offre habituellement la possibilité de mettre en évidence la scène des forces politiques où le champ de circulation discursive „introduit ou gomme des distinctions : Mythos/Logos, élites/masses, souveraineté/lois, public/privé, propriété/pouvoir, etc. Ces distinctions permettent de définir le contour des forces projetées sur la scène“ (Corten, 1999: 42). Mais la tendance d'effacer les distinctions est aussi forte qu'ancienne. Le présocratique Empédocle d'Agrigente (490-435 av. J. C.) appelle *muthoi* les paroles tout imprégnées de vérité du maître à penser. L'absence de distinction, par contre, suscite la suspicion et renvoie à un déficit de transparence.

Dans le discours du président Jacques Chirac, la „concertation“ est une réponse à ces deux enjeux contradictoires : a) gommer la distinction entre *mythos* et *logos* et b) donner du contour aux forces projetées sur la scène. La „concertation“ est crédible malgré qu'elle soit une formule qui ne relève pas de l'argumentation (logique), justement parce qu'elle permet de désigner les acteurs comme tels : „Même si M. Chirac n'a pas voulu heurter son auditoire islamo-baathiste, en ne faisant aucune référence à la crise kabyle, sa recommandation du *dialogue* (...) était un désaveu de l'attitude des autorités algériennes dans la gestion du conflit avec la Kabylie“ (Mehenni, 2004). Au contraire, l'absence de cette distinction plonge le discours du président dans l'ambiguïté. Par exemple, dans ses discours concernant les événements du 11 septembre 2001, le président Jacques Chirac ne nomme pas les auteurs des attentats, ce qui l'oblige à rester vague sur les faits propres en les noyant dans un vocabulaire redondant et surabondant. Le schéma binaire – les défenseurs de la liberté et les terroristes qui tentent de la supprimer – schéma utilisé pour souligner la nécessité „d'éradiquer ce mal“, aboutit alors uniquement à l'emploi d'un vocabulaire religieux – le bien contre le mal – emprunté déjà par son homologue américain. En même temps, en s'engageant à lutter contre ce „mal“, le terrorisme, sans nommer les auteurs des attentats et leurs motivations, Jacques Chirac n'arrive pas à mettre en exergue dans son discours, il ne reste que pour rassurer, les mesures qu'il entend promouvoir à l'échelle nationale ou mondiale (Juffe, 2002). Or, nommer les acteurs et les mettre en

rapport avec la scène rend efficace une apparence dont la réalité socio-politique se présente à la conscience collective comme indéniable, alors qu'elle est de l'ordre de la métaphore: „Le langage métaphorique et symbolique lie les sensations externes à des émotions et désirs internes ; or ceux-ci sont modelés par des croyances collectives et mythologiques constitutives de ce type de langage qui fusionnent les désirs des individus ainsi canalisés et orientés avec la réalité naturelle et/ou sociale dans laquelle chacun peut recevoir une identité collectivement instituée, sinon toujours autovalorisante, du moins désangoissante, et cela en vue d'intégrer les individus à une communauté dont le fonctionnement et les structures sont ainsi „naturalisée“ par l'effet de cette fusion et partant rendues incontestables. L'institution du lien social est produite par le langage symbolique métaphorique et les rituels qui accompagnent l'usage et la transmission de celui-ci sont nécessaires à sa reproduction du désir d'appartenance qui, dans les sociétés communautaristes traditionnelles, produisent la conscience politique (intérêts communs versus intérêts privés, volonté générale versus volonté personnelle, peuple versus multitude)“ (Reboul, 2004). Le recours à la „concertation“ relève donc, d'un cadre rhétorique, mais aussi d'une technique applicable dans ce cadre où le président évolue avec une certaine habileté, car l'emploi de la métaphore, notamment à résonance mythologique, pour „frapper les esprits“ – „nos modernes Danaïdes, le goulag ... est un péché originel“ (Ghiglione, 1994: 50) – n'est pas une nouveauté dans le discours de Jacques Chirac.

Acteurs

L'effet obtenu en nommant les acteurs intervient dans l'espace qui sépare le réel de l'apparement réel. Il s'agit de rendre insaisissable cette rupture à tel point que jouer un rôle, c'est-à-dire mimer un vécu, soit perçu comme le vécu même qui à susciter le mime sur la scène. La réalité des acteurs est dans ce cas le premier vecteur de cet effet, avant même la réalité de la scène. Plus les acteurs sont portés vers le public avec une identité, plus la réalité du politique apparaît convaincante. Cette identité n'est pas, cependant, une donnée *ad hoc*, mais le produit d'un processus antérieur qui fait sens en rapport avec des distinctions symboliques, d'espace – „La France s'emploie à améliorer l'efficacité de son dispositif, à organiser la *concertation entre acteurs publics et privés*, en respectant les spécificités de chacun“ (Chirac, 03.12.2003) –, d'organisation – „Cela implique la participation des *salariés*, c'est à dire à la fois la *concertation* avec l'ensemble *des acteurs* et la négociation avec les représentants du *personnel*“ (Chirac, 16.09.1996) –, d'activité – „Il faut que les *acteurs économiques* prennent le relais, en *concertation* avec les autorités de leur pays“ (Chirac, 29.10.1997) –, de système – „C'est ce qui a été lancé, il y a deux ans, en *concertation* avec tous les *acteurs du système éducatif*“ (Chirac, 22.09.1997) –, de fonctionnement – „Cela doit se faire avec les professionnels, avec les agriculteurs et non contre eux, dans la *concertation*, avec l'aide des pouvoirs publics sans laquelle il n'y a pas de solution possible, et je parle

de l'aide financière, avec aussi l'engagement de tous les *acteurs de la chaîne* agroalimentaire, y compris la grande distribution qui porte aussi sa part de responsabilité" (Chirac, 11.09.2001), etc.

Cette identité n'est pas complètement restrictive. Elle laisse une large ouverture à l'imaginaire et d'ailleurs c'est dans cet espace, celui de l'imaginaire que chacun peut saisir l'aboutissement des contours des acteurs. Ainsi, la „concertation“ dans le discours de Jacques Chirac porte sur la scène les acteurs des réformes – „Ce souci constant de dialogue et de *concertation*, notamment dans le monde du travail, ce sens du bien commun manifesté par l'ensemble des *acteurs des réformes*, cela suscite l'admiration“ (Chirac, 10.04.2000) –, les acteurs concernés – „Le gouvernement engagera, dans la *concertation* avec tous *les acteurs concernés*, l'indispensable réforme des retraites“ (Chirac, 25.04.2002), etc. Mais qui sont exactement ces acteurs ? Leur identité reste à être achevée sur d'autres chantiers du symbolique.

Représentations

L'élément qui lie l'acteur à la scène est certainement la représentation. Mais la question n'est pas là. Le problème est que dans la sphère politique il n'est pas possible de confondre l'acteur et le représentant, car ils ne puisent pas leur légitimité toujours aux mêmes sources. Lorsque Jacques Chirac, dans son discours prône la „concertation“ avec les représentants – „Il faut également que l'on ait une vraie *concertation* avec *les représentants* de l'administration pénitentiaire“ (Chirac, 14.07.2000) – ou avec des représentations – „Cette *concertation* permettrait également d'aider les associations à renforcer les formations qu'elles offrent à leurs employés et d'étudier les formes que pourrait prendre la *représentation des salariés* dans les plus grandes associations“ (Chirac, 29.06.2001) ou „une *concertation* étroite entre les *représentations permanentes* auprès des Nations unies“ (Chirac, 17.05.1997) –, le lien avec la scène peut être toujours saisi, même si l'opération n'est pas nécessairement évidente.

Par contre, le lien entre acteur et représentant est insaisissable. Peut-être parce qu'il manque. La métaphore, peut sans doute faire de la scène le lien entre acteur et représentant. Une difficulté persiste néanmoins, à savoir l'absence de représentation entre l'acteur et la scène. Dès lors reste entière la question du lien entre l'acteur et la scène : que pourrait encore lier l'acteur à la scène ? La représentation dans le discours de Jacques Chirac confrontée à la „concertation“ révèle l'embarras politique d'un lieu vide, d'une utopie, d'une démocratie directe morte avant même d'être mise au monde.

Scène

La métaphore de la réalité socio-politique est renforcée dans le discours du président Jacques Chirac, par la notion de scène. La „concertation“ n'est ni la scène, ni la représentation en elle-même. La „concertation“ n'est pas le politique,

mais elle fait partie du politique et elle peut même influencer sur le politique : „Voilà, Mesdames et Messieurs, ce que je souhaite pour notre première réunion, les enjeux de notre *concertation*, ce nouvel élément de la vie internationale dont j'espère qu'il pèsera de tout son poids sur *la scène* mondiale pour faire entendre les préoccupations des femmes et des hommes, des jeunes du Pacifique“ (Chirac, 28.07.2003). Cette influence s'exerce dans un cadre mythique ou du moins elle est projetée sur et dans la conscience collective par les moyens du mythe. Le qualificatif de „mondiale“, par exemple, adjoint ici à la scène, n'est pas un indice concernant les dimensions de la scène, mais de sa forme. La scène est exceptionnelle, elle sort du commun parce qu'elle est caractérisée par la rondeur et cela quelle que soit la perspective sous laquelle elle pourrait se présenter. Or, „la rondeur est certes un symbole de la totalité ; mais quant elle apparaît et s'exprime, elle ne rencontre en général qu'un conscient totalement impréparé, qui ne comprend guère la totalité et ses problèmes, qui la reçoit donc en porte à faux et, par conséquent, ne la supporte pas ; le conscient est tout juste capable d'apercevoir la totalité à l'extérieur de lui-même, sous les traits d'une figuration projetée, et non pas de l'intégrer en tant que phénomène subjectif qui lui est propre. Le conscient, dans cette situation, commet le même profond malentendu que le malade mental, et précisément en fonction du même mécanisme : il entend l'événement comme une donnée extérieure concrète et il ne le comprend pas comme un processus subjectif, symbolique“ (Jung, 1961: 279-280). Cependant, il faut noter que la scène dans le discours du président Jacques Chirac, lorsqu'elle est en rapport avec la „concertation“, n'est pas le lieu où se joue la „concertation“. Sur la scène se joue autre chose. Élément de la vie politique qui semble siéger ailleurs, la „concertation“ est introduite sur la scène en guise de décor. Elle n'a pas un rôle à interpréter, sinon, par son poids apparemment considérable, elle pourrait provoquer, éventuellement, une prise de conscience de la fragilité de la scène et mettre ainsi en question la continuité des représentations.

Conclusions

La „concertation“ dans le discours du Président Jacques Chirac n'est pas une parole neutre, un terme parmi d'autres utilisé dans une logique de pure expression. C'est-à-dire, la „concertation“ dans le discours du Président Jacques Chirac n'est pas seulement une parole du pouvoir, mais aussi une parole ayant du pouvoir. Ces deux types de paroles sont en rapport étroit. D'ailleurs, le rapport entre ces deux types de paroles apparaît comme un facteur producteur de sens qui estompe la charge sémantique du mot, car contrairement aux apparences, ici ce n'est pas la parole au centre du pouvoir, mais le pouvoir au centre de la parole. C'est-à-dire, la „concertation“ n'a pas de pouvoir parce qu'elle est une parole du pouvoir, mais au contraire, puisqu'elle a du pouvoir elle est faite parole du pouvoir.

Ceci dit, il faut souligner immédiatement que la „concertation“ faite parole du pouvoir n'est pas un concept du pouvoir mais uniquement un outil rhétorique participant du mythe du décideur politique. Dès lors le sens de cet outil est abandonné aux destinataires des discours. Jacques Chirac ne s'efforce pas de lui donner un sens et encore moins de transmettre ce sens. Son objectif est l'efficacité du terme. La „concertation“ devient ainsi, dans son discours, sinon une parole magique, au moins relevant du magique car dans la poursuite du performatif ce n'est plus le politique qui agit mais la parole. Sans doute la „concertation“ dans le discours du président Jacques Chirac désigne au delà de la sonorité du mot une relation à un pouvoir arbitraire. La „concertation“ permet, également, au président Jacques Chirac, de relier la sacralité de la démocratie et la foi dans l'action politique à un catharsis religieux opposé à la dynamique protestataire.

Bibliographie

1. Discours

*** Discours de Jacques Chirac

Discours à l'Assemblée des Présidents de Conseil généraux, Tours, le 17.10.1995.

Conseil européen de Madrid. Conclusions de la présidence, le 15.12.1995.

Allocution prononcée lors de l'audience accordée par Sa Sainteté Jean Paul II, Rome, le 20.01.1996.

Conseil franco-allemand de défense et de sécurité : communiqué de presse commun, le 05.06.1996.

Conférence de presse au Palais Al Hamra, Arabie saoudite, le 07.07.1996.

Intervention télévisée à l'occasion de la Fête nationale, Palais de l'Elysée, le 14.07.1996.

Discours à l'occasion du 50e anniversaire du CNPF, Poitiers, le 16.09.1996.

Allocution prononcée lors de la réception de la communauté française à la Résidence de France, Tokyo, le 17.11.1996.

Discours prononcé à l'occasion de la XIXe Conférence des chefs d'Etat de France et d'Afrique, Ouagadougou, le 05.12.1996.

Allocution à la communauté française, Shanghai, le 17.05.1997.

Conférence de presse à l'hôtel Palace, Pékin, le 16.05.1997.

Discours prononcé à Shanghai, le 18.05.1997.

Conférence de presse à l'issue du sommet des Huit, Denver, le 22.06.1997.

Discours lors de l'inauguration de l'Université technologique de Troyes, le 22.09.1997.

Discours à l'occasion du congrès mondial de la comptabilité, Paris, le 29.10.1997.

Réponses aux questions de Michel Field à l'occasion de l'émission Public, Studio de TF1, Boulogne-Billancourt, le 03.05.1998.

Message du président de la République à l'occasion de la journée de l'Europe, le 09.05.1998.

Déclaration à l'issue de la cérémonie de signatures d'accords, Mexico, le 12.11.1998.

Message aux armées à l'occasion de la Fête nationale, le 14.07.1999.

Allocution prononcée à l'occasion du dîner d'Etat offert en son honneur par Sa Majesté le Roi Carl XVI Gustaf de Suède, Stockholm, le 10.04.2000.

Interview télévisée à l'occasion de la Fête nationale, interrogé par Elise Lucet, Patrick Poivre d'Arvor et Béatrice Schönberg, Palais de l'Elysée, le 14.07.2000.

- Communiqué publié à l'issue de la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres et observateurs des Nations Unies ayant le français en partage, New York, le 06.09.2000.
- Discours aux élus et aux agriculteurs du Cher, Saint-Amand-Montrond, le 05.10.2000.
- Allocution lors du colloque sur la liberté d'association et le droit, Paris le 29.06.2001.
- Discours au Space de Rennes, le 29.06.2001.
- Discours à Bordeaux, campagne électorale pour l'élection présidentielle, le 03.04.2002.
- Discours à Lyon, campagne électorale pour l'élection présidentielle, le 25.04.2002.
- Conférence de presse à l'issue du Conseil européen de Séville, le 22.06.2002.
- Interview télévisée à l'occasion de la Fête nationale, interrogé par Élise Lucet, Patrick Poivre d'Arvor et Béatrice Schönberg, le 14.07.2002.
- Point de presse conjoint avec M. Lula de Silva, Président de la République Fédérative du Brésil à l'issue de leur déjeuner, le 28.01.2003.
- Conférence de presse conjointe avec Monsieur Anthony Charles Lyton Blair Premier ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord à l'issue du XXVe Sommet franco-britannique, Le Touquet, le 04.02.2003.
- Interview accordé aux quotidiens algériens El Watan et Al Khabar, Palais de l'Elysée, le 01.03.2003.
- Conférence de presse conjointe avec Monsieur Vladimir Poutine Président de la Fédération de Russie et de Monsieur Gerhard Schroeder chancelier de la République fédérale d'Allemagne, Saint-Petersbourg, le 11.04.2003.
- Allocution lors de la signature du Traité d'élargissement de l'Union européenne, Athènes, 16.04.2003.
- Allocution à l'occasion de la présentation du muguet par la Semmaris, Palais de l'Elysée, le 01.05.2003.
- Conférence de presse à l'issue de la première journée du sommet du G8, Evian-les-Bains, le 02.06.2003.
- Conférence de presse à l'issue du sommet d'Evian, le 03.06.2003.
- Discours au 37^e congrès de la Mutualité, Toulouse, le 12.06.2003.
- Interview accordée à Radio Rythme Bleu (RRB), le 24.07.2003.
- Interview à Radio France Outre-mer (RFO), le 25.07.2003.
- Allocution lors de la réunion France-Océanie, Papeete, Polynésie française, le 28.07.2003.
- Déclaration du Conseil franco-allemand de défense et de sécurité, le 18.09.2003.

2. Ouvrages

- *** *Rhétorique et argumentation dans la communication politique*, in „Hermès“, n° 16, 1995.
- Billig, M., 1987, *Arguing and Thinking : A Rhetorical Approach to Social Psychology*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Barrand, L., 1997, *Sécurité, mobilité et débat public. Quelle est la place pour les acteurs sociaux. Le cas de la sécurité routière et de l'aménagement urbain*, thèse de doctorat, Ecole Normale Supérieure de Fontenay, Saint-Cloud.
- Bratosin, S., 2001, *La concertation : forme symbolique de l'action collective*, l'Harmattan Paris.
- Bredin, J.D., Levy, T., 1997, *Convaincre*, Odile Jacob, Paris.
- Breton, P., 1997, *La parole manipulée*, La Découverte, Paris.
- Cassirer, E., 1972, *La philosophie des formes symboliques. La pensée mythique*, Minuit, Paris.
- Certau, M. de, 1990, *L'invention du quotidien. Arts de faire*, Gallimard, Paris.
- Cicéron, *De divinatione*, <http://users.skynet.be/remacle/divinatione/introduction.html>
- Colombani, J.M., 1998, *Le résident de la République*, Stock, Paris.
- Corten, A., 1999, *Discurso e representação do político*, in „O múltiplo território da análise do discurso“, Porto Alegre, Sagra Luzzatto, p. 37-52.
- Fleurdirge, D., 1997, *Les rituels présidentiels*, thèse de doctorat, Université de Paris 5.
- Freund, A., 1991, *La mésinformation*, La Pensée sauvage, Paris.

- Girardet, R., 1990, *Mythes et mythologie politique*, Seuil, Paris.
- Ghiglione, R., 1994, *Paroles de meetings*, in „Pragmatique du discours politique“, Armand Colin, Paris, p. 17-53.
- Heiden, S., Tournier, M., *Lexicométrie textuelle, sens et stratégie discursive*, publication en ligne, <http://weblex.ens-lsh.fr/biblio/slh/siad1998.pdf>, dernière visite le 18/02/2004.
- Juffe, M., 2002, *Médiatisation du 11 septembre 2001*, mémoire de DESS en Communications des entreprises et des institutions, Université de Marne-la-Vallée.
- Jung, C.G., 1961, *Un mythe moderne*, Gallimard, Paris.
- Kerzazi-Lasri, R., 2003, *La métaphore dans le commentaire politique*, Paris, l'Harmattan.
- Le Bart, C., 2003, *L'analyse du discours politique : de la théorie des champs à la sociologie de la grandeur*, in „Mots“, n° 72, p. 97-109.
- Marchand, P., Monnoyer-Smith, L., *Les “discours de politique générale” français: la fin des clivages idéologiques?*, publication en ligne, www.cavi.univ-paris3.fr/lexicometrica/thema/theme3-mots62/spec3-texte2.pdf, dernière visite le 18/02/2004.
- Mehenni, F., *Réaction au discours de Chirac devant l'APN et le CDN*, le lundi 3 mars 03, http://amazighworld.net/human_rights/algeria/mak_chirak3_3_03.php, dernière visite le 16/02/2004.
- McLoski, D., 1985, *The Rhetoric of Economics*, University of Wisconsin Press, Madison.
- Poirot-Delpeche, B., *Rectificatifs*, in „Le Monde“, le 22.01.1997.
- Raffarin, J.P., *Intervention pour le lancement des Forums régionaux sur l'Europe*, Orléans, le 06/12/2002.
- Reboul, S., *Conscience, langage, philosophie*, <http://sylvainreboul.free.fr/cons.htm>, dernière visite le 16/02/2004.
- Ricœur, P., 1973, *La Métaphore vive*, Seuil, Paris.
- Schüler, D., *Héraclite : le discours dans les discours*, publication en ligne, <http://www.schulers.com/donaldo/herac-fr.htm>, dernière visite le 16/02/2004.
- Sfez, L., 1996, *La symbolique politique*, PUF, Paris.
- Simons, H., 1989, „Going meta“ in *Political Confrontations*, in „Spheres of Argument“, Annandale, SCA.
- Tchakhotine, S., 1952, *Le viol des foules par la propagande politique*, Gallimard, Paris.
- Trognon, A., Larrue, J., 1994, *Introduction à la pragmatique du discours politique* in „Pragmatique du discours politique“, Armand Colin, Paris, p. 5-16.
- Vergely, B., 1998, *Cassirer. La politique du juste*, Michalon, Paris.